



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Message de M. Koïchiro Matsuura,
directeur général de l'UNESCO**

à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones

9 août 2009

À mi-parcours de la deuxième Décennie internationale des peuples autochtones (2005-2014), les communautés autochtones à travers le monde encouragent la communauté internationale à envisager le développement sous l'angle d'un « développement alliant culture et identité ». Ce thème, choisi pour la 9^e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, qui se tiendra en mai 2010, est en relation directe avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007, qui reconnaît aux peuples autochtones le droit à un développement en accord avec leurs propres aspirations, besoins et intérêts. À l'occasion de cette Journée internationale, il apparaît donc opportun de se pencher sur les liens entretenus entre culture, développement et identité.

L'UNESCO est convaincue que le développement doit reposer sur la diversité des cultures, « l'une des sources du développement, entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante », comme l'affirme la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001.

Au cours de l'histoire, les peuples autochtones, qui représentent 5 % de la population mondiale, ont fait preuve d'une capacité à s'adapter au changement tout en conservant leurs valeurs et leur mode de vie uniques. Pourtant, de nombreux individus et communautés autochtones sont marginalisés, privés des droits fondamentaux et confrontés à la destruction de leurs écosystèmes et de leurs cultures.

En adoptant la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle ainsi que des conventions connexes consacrées à la sauvegarde du patrimoine culturel

immatériel (2003) et à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), l'UNESCO a bâti un arsenal juridique qui reconnaît les peuples autochtones en tant que gardiens de la diversité culturelle et de la biodiversité. L'ensemble de ces instruments fournit un cadre pour la protection et la promotion des expressions culturelles, à la fois traditionnelles et contemporaines, un accent particulier étant mis sur les peuples autochtones.

Le concept de « développement alliant culture et identité » sous-tend la stratégie de développement de l'UNESCO. Ainsi, pour promouvoir la diversité linguistique, l'UNESCO a lancé en 2009 la version électronique de son Atlas des langues en danger dans le monde. L'Atlas révèle que plus de 50 % des quelques 7 000 langues parlées aujourd'hui dans le monde sont menacées d'extinction d'ici à quelques générations. La situation est particulièrement délicate pour les peuples autochtones, qui représentent plus de 5 000 langues réparties entre plus de 70 pays sur six continents, soit près de 75 % des langues qui seraient parlées dans le monde. L'UNESCO tente à présent de trouver de nouvelles réponses aux menaces imminentes qui pèsent sur les langues autochtones, notamment en évaluant les aspects techniques et juridiques d'un éventuel instrument normatif pour la protection des langues autochtones et des langues en péril.

Conformément à l'article 14 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'UNESCO insiste sur le rôle de la diversité linguistique et culturelle dans l'éducation, y compris sur la nécessité de faciliter la transmission de savoirs et de compétences qui permettent aux peuples autochtones de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la communauté nationale et internationale. Parmi les priorités actuelles de l'Organisation figurent l'instauration d'une éducation multilingue fondée sur la langue maternelle afin d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), l'intégration des savoirs autochtones dans les programmes d'enseignement ainsi que la promotion du dialogue avec les peuples autochtones en tant que parties prenantes de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014).

Même si - comme chacun le sait désormais - de nombreuses communautés autochtones figurent en première ligne face au changement climatique, on entend rarement leur voix dans les débats internationaux sur la question. L'UNESCO a donc lancé un Forum Internet local « En première ligne face au changement climatique », pour permettre aux populations locales et aux peuples autochtones de

contribuer à la prise de décision, notamment en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009.

Ces initiatives reposent sur la conviction que les cultures et les conceptions du monde des peuples autochtones, mais également l'exercice de leurs droits fondamentaux, sont liés à la préservation de leurs écosystèmes et de leurs systèmes de subsistance et requièrent des approches du développement plus globales.

À l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones de 2009, j'appelle la communauté internationale à engager un véritable dialogue avec les peuples autochtones afin de construire un partenariat international pour le développement qui soit pertinent pour toutes les communautés, partout dans le monde.

Koïchiro Matsuura